



L'IMPORTANCE DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INSTALLÉS SUR LES PEMP TOOLBOX TALK

Pour se conformer aux exigences de sécurité régionales, les plates-formes élévatrices mobiles de travail (PEMP) sont équipées de divers systèmes de sécurité pour prévenir les accidents, les blessures corporelles et les dommages matériels.

La modification ou la désactivation d'un système de sécurité d'une PEMP est un acte délibéré susceptible de faire fonctionner la PEMP en dehors des limites de sécurité pour lesquelles elle a été conçue.

Cette Toolbox Talk fournit des informations sur les types de systèmes de sécurité installés sur les PEMP et sur les conséquences qui pourraient survenir en cas d'interférence.

EXEMPLES DE SYSTÈMES DE SÉCURITÉ

- Les systèmes d'activation, qui peuvent inclure des interrupteurs homme mort et des pédales
- Systèmes de protection secondaires
- Systèmes de détection de charge
- Systèmes d'abaissement d'urgence/auxiliaires
- Systèmes de protection contre l'inclinaison
- Systèmes de garde-corps de plateforme
- Systèmes de verrouillage de stabilisation/nivellement
- Systèmes de limitation de la portée/de gabarit de travail
- Autres systèmes qui introduisent des interrupteurs de fin de course et des verrouillages, par exemple, une vitesse d'entraînement élevée
- Points d'ancrage intelligents
- Télématique de contrôle d'accès

QUE POURRAIT-IL SE PASSER EN CAS D'INTERFÉRENCE AVEC UN SYSTÈME DE SÉCURITÉ ?

Les PEMP doivent être utilisées conformément aux instructions du fabricant. Interférer avec le système de sécurité d'une PEMP peut potentiellement entraîner :

QUI DOIT SAVOIR ?

Ce Toolbox Talk s'adresse à toutes les personnes impliquées dans l'utilisation en toute sécurité d'une PEMP, y compris

- Opérateurs de PEMP
- Utilisateurs/contrôleurs d'une PEMP sur site
- Cadres et superviseurs
- Personnel de sauvetage au sol désigné

- Blessures graves ou décès aux occupants de la plate-forme, au personnel du site et aux membres du public
- Écrasement ou piégeage des occupants de la plate-forme
- Chutes de la plateforme
- Un renversement de PEMP (ou un renversement partiel)
- Défaillance catastrophique des composants porteurs
- Dommages aux équipements, aux bâtiments et à l'environnement

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES D'UNE INTERFÉRENCE AVEC LES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ ?

Interférer avec un système de sécurité PEMP met des vies en danger – pas seulement l'opérateur ou le technicien qui a fait l'interférence, mais tous les utilisateurs de la PEMP, jusqu'à ce que l'interférence soit détectée et supprimée.

Les employés ont un devoir de diligence envers eux-mêmes et ceux qui les entourent. De nombreux pays ont une législation pour l'utilisation sûre des PEMP. Une action en justice peut être engagée si des interférences se sont produites et n'ont pas été détectées par les systèmes de travail sûrs.

QUE DOIVENT FAIRE LES UTILISATEURS/PERSONNES QUI CONTRÔLENT LE SITE ?

- Assurez-vous que la PEMP est fournie dans un état sûr et qu'elle présente des preuves d'une inspection/d'un examen approfondi à jour.
- S'assurer que les opérateurs sont formés et familiarisés avec le modèle spécifique de PEMP.

RÉFÉRENCES UTILES

- Guide de sécurité des opérateurs de l'IPAF
- Manuel d'utilisation du fabricant (disponible sur www.ipaf.org/manufacturers)

- S'assurer que les inspections préalables à l'utilisation par l'opérateur sont effectuées.
- Les superviseurs doivent surveiller l'état de sécurité et l'utilisation de la PEMP sur le site.
- Signaler les actes dangereux et les défauts aux autorités de réglementation.

QUE DOIVENT FAIRE LES OPÉRATEURS DE PEMP ?

- Effectuez toujours une inspection avant utilisation et documentez l'inspection. L'IPAF recommande d'utiliser l'application ePAL.
- Ne jamais interférer avec ou outrepasser les systèmes de sécurité ou leurs équipements.
- Si des défauts sont identifiés, ou si des systèmes de sécurité ont été remplacés, la PEMP ne doit pas être utilisée. Vous devez ISOLER, ÉTIQUETER et SIGNALER le problème à votre superviseur.